

R A P P O R T

D'ACTIVITÉ

2 0 1 4







Sommaire

P.5 Préambule

• P.13 Chiffres Clés

• P.17 Faits Marquants

P.21 Activité 2014

- | | |
|---------------------------------------|----|
| • Activité dédiée aux entreprises | 22 |
| • Activité en faveur des particuliers | 25 |

P.29 Engagements et Risques

- | | |
|--|----|
| • Encours des engagements | 30 |
| • Dispositif de gestion des risques | 32 |
| • Organisation et fonctionnement du contrôle interne | 35 |

P.38 Politique de Communication

• P.40 Capital Humain

• P.42 Système d'information

P.45 Informations financières

- | | |
|---------------------------|----|
| • Comptes de la CCG | 46 |
| • Comptes des Fonds gérés | 47 |
| • Comptes agrégés | 50 |

P.51 Annexes

• P.60 Rapport du commissaire aux comptes

• P.61 Glossaire





Préambule

L'année 2014 a été riche en réalisations tant au niveau du développement de l'activité que de la finalisation de projets structurants initiés dans le cadre du plan de développement de la Caisse Centrale de Garantie pour la période 2013-2016.

En effet, l'activité de la CCG a enregistré un nouveau bond au cours de cet exercice, avec la mobilisation de plus de 13 milliards de DH de crédits garantis. Cette progression a concerné plus particulièrement l'activité dédiée aux entreprises avec une forte hausse annuelle de 49% des engagements de garantie.

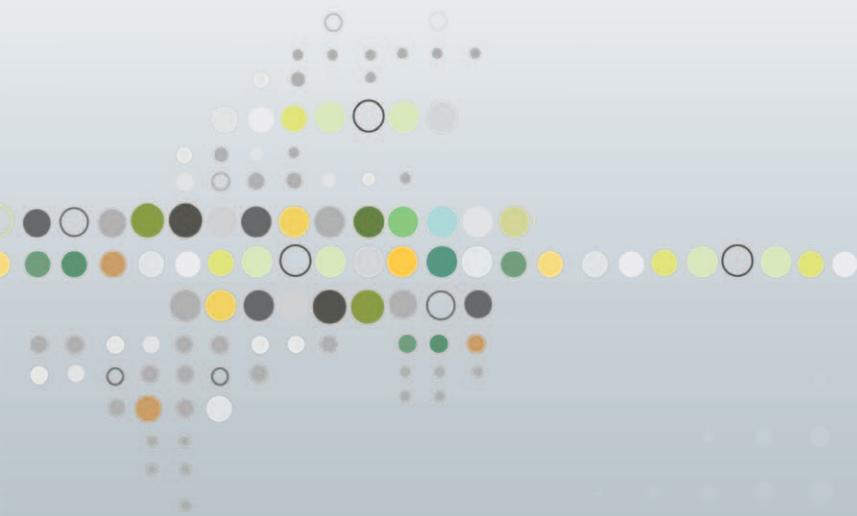
L'activité dédiée aux particuliers a, pour sa part, bénéficié de la dynamique enregistrée au niveau de la garantie des prêts au logement en faveur de la classe moyenne et des populations à revenu non régulier. Ainsi, près de 6 milliards de DH de crédits bancaires ont pu être mobilisés cette année, au profit de 28.459 bénéficiaires.

La CCG a par ailleurs, poursuivi en 2014 la mise en œuvre de sa politique de déploiement régional. Trois nouveaux centres d'affaires régionaux opérationnels ont ainsi été lancés.

Confirmant son engagement à améliorer l'accès des TPME au financement, la CCG s'est attelée à diversifier et à améliorer l'attractivité de son offre - produits. A ce titre, de nouveaux instruments de garantie et de cofinancement ont été mis en place élargissant ainsi l'accès de cette catégorie d'entreprises à d'autres modes de financement.

Toutes ces mesures conjuguées à la confiance des partenaires et à la mobilisation des équipes ont permis d'atteindre pleinement les objectifs fixés et de développer le levier de la garantie au service de l'inclusion financière, de la croissance économique et de la création d'emploi.





Présentation

Présentation de la CCG

1. Missions :

Une institution moderne au service du développement

Crée en 1949, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) est une institution publique à caractère financier, assimilée à un établissement de crédit.

La CCG contribue à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises. La CCG appuie également le développement social à travers notamment la garantie des prêts à l'habitat.

Les domaines d'activité stratégiques de la CCG couvrent :

- La garantie des crédits d'investissement, d'exploitation, de transmission et de restructuration financière ;
- Le cofinancement avec les banques des projets d'investissement dans le cadre des stratégies sectorielles (industrie, enseignement privé, tourisme...) ;
- Le financement du haut du bilan à travers les Fonds d'investissement et la garantie du capital risque ;
- La garantie des prêts à l'habitat et des prêts aux étudiants.

Une signature sûre pour les bénéficiaires de la garantie

Les garanties accordées par la CCG bénéficient de la garantie inconditionnelle et illimitée de l'Etat.

Un partenaire naturel des banques

La CCG a établi avec les banques des relations de partenariat permettant de créer une synergie entre ses mécanismes d'intervention et les concours bancaires.

La CCG a également développé un large réseau de partenariat par la conclusion de contrats et de conventions avec les promoteurs de fonds (Etat, Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education – Formation, AIF, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement).

Une institution ouverte au secteur privé

La CCG est administrée par un Conseil d'Administration au sein duquel le secteur privé est représenté par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc

« GPBM », les fédérations des chambres professionnelles (Commerce, Industrie et Services, Agriculture, Pêche et Artisanat) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM ».



2. Plan de développement stratégique 2013-2016 :....

Une stratégie ambitieuse en faveur du financement des TPME.

Dans l'objectif de dynamiser davantage l'appui aux Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) en matière d'accès au financement, la Caisse Centrale de Garantie s'est dotée d'un nouveau plan de développement stratégique pour la période 2013-2016. Ce plan de développement s'inscrit dans la continuité de la trajectoire de la stratégie amorcée par la CCG à partir de 2009 qui a permis de mettre en place un nouveau modèle pour le système national de garantie basé sur une révision profonde de l'intégralité de la chaîne de valeur dans une approche d'écoute clients.

La nouvelle feuille de route de la CCG, tout en misant sur la consolidation des acquis, apporte des innovations importantes à travers trois axes stratégiques majeurs qui sont le développement de l'offre produits, le déploiement régional et la modernisation de l'Etablissement.

La CCG a ainsi veillé à renforcer son intervention en complétant son offre générique par la prise en charge de nouveaux besoins de financement couvrant ainsi la totalité du cycle de vie des TPME.

En effet, consciente de l'importance de la promotion de l'entreprenariat pour la création de l'emploi et de la croissance, la CCG a lancé le produit « Ilayki » qui

est une garantie préférentielle dédiée à la création d'entreprises par les femmes et s'est engagée à soutenir et renforcer le rôle du secteur associatif dans la promotion de l'initiative privée à travers l'octroi de la garantie des «Prêts d'honneurs » accordés aux porteurs de projets.

Il est également prévu de créer un Fonds de fonds de Capital Risque destiné à la création-amorçage des startups innovantes.

Avec cette nouvelle gamme de produits, la CCG intervient désormais à travers trois véhicules de financement qui sont : le crédit bancaire ; le leasing et le financement du haut du bilan, apportant ainsi des réponses adaptées aux différents besoins des entreprises.

En vue de renforcer sa proximité avec le tissu entrepreneurial et le réseau bancaire, la CCG s'est engagée à poursuivre sa politique d'implantation régionale. Huit Centres d'Affaires seront opérationnels à l'horizon 2014.

Concernant le volet de la modernisation de l'institution, la Caisse poursuit la consolidation et la modernisation de ses activités support en renforçant la sécurité et la solidité de ses systèmes d'information et de gestion des risques.





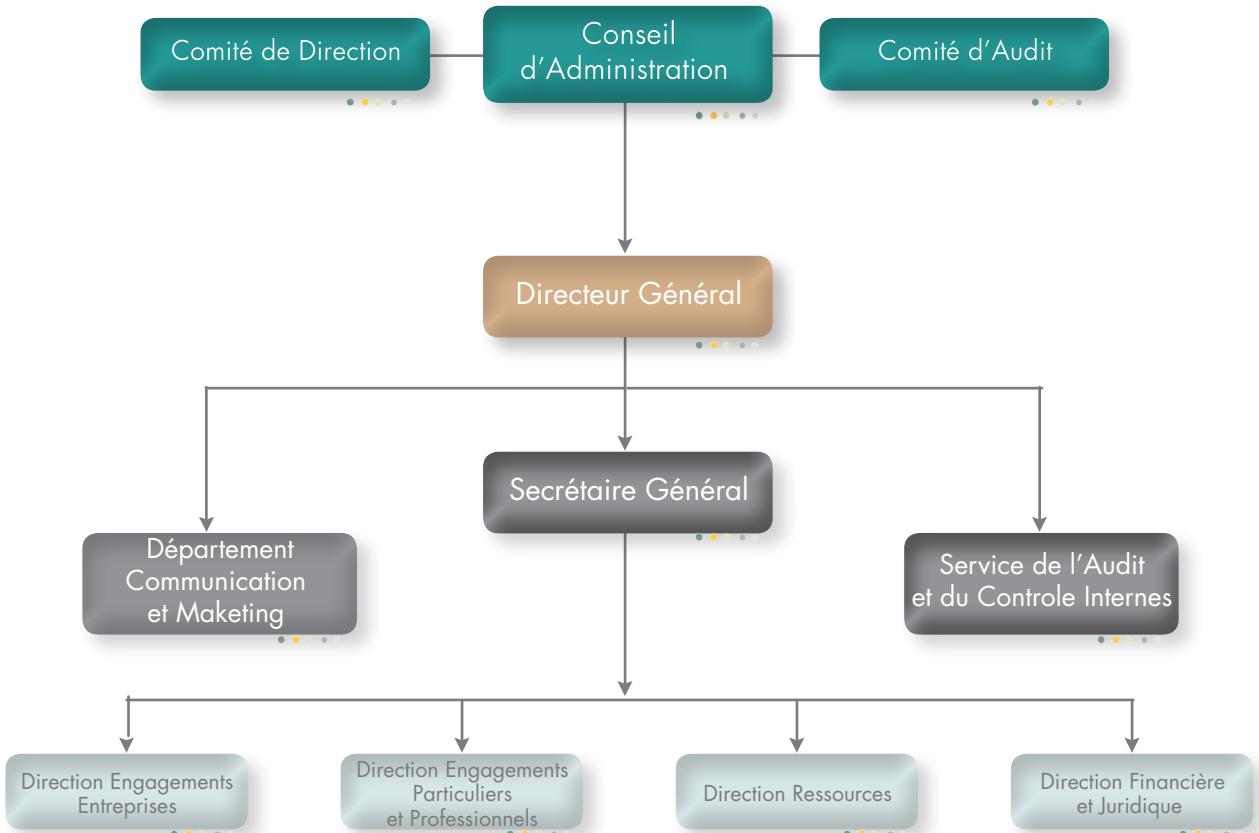
3. Composition du Conseil d'Administration : ...

Le Conseil d'administration de la CCG est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'autorité gouvernementale déléguée par lui à cet effet. Il est composé des acteurs suivants ou de leurs représentants :

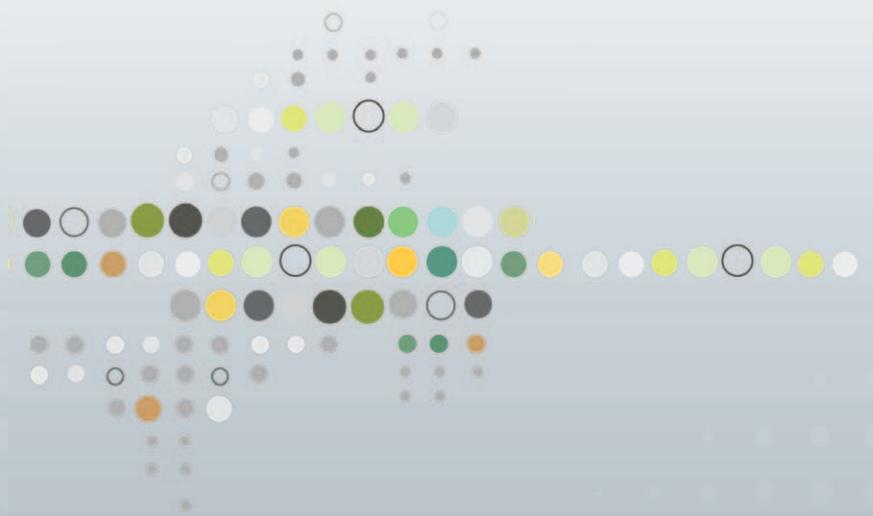
- Le Ministre chargé des Finances ;
- Le Ministre chargé de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ;
- Le Ministre chargé du Transport ;
- Le Ministre chargé de l'Industrie ;
- Le Ministre chargé du Tourisme et de l'Artisanat ;
- Le Ministre chargé des Affaires Economiques ;
- Le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc ;
- Le Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc ;
- Le Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture ;
- Le Président de la Fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services ;
- Le Président de la Fédération des Chambres d'Artisanat ;
- Le Président de la Fédération des Chambres des Pêches Maritimes.



4. Organigramme



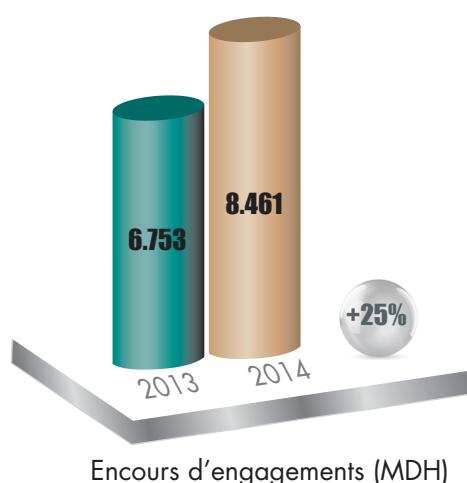
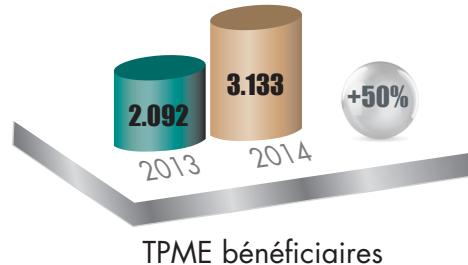
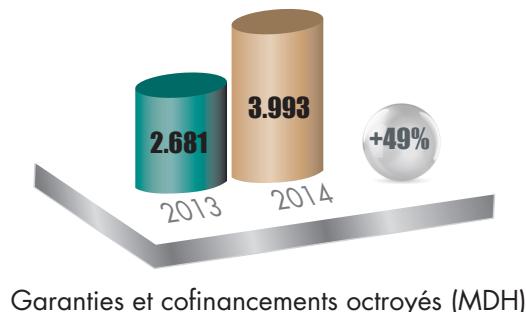
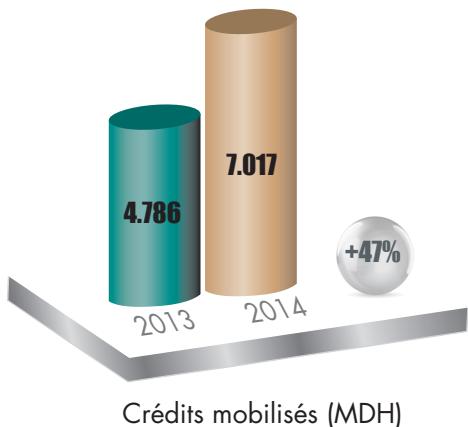




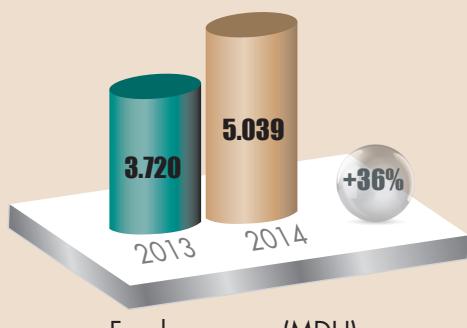
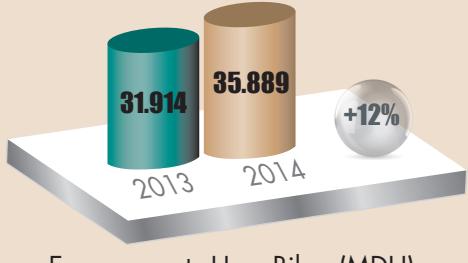
Chiffres clés

Chiffres clés

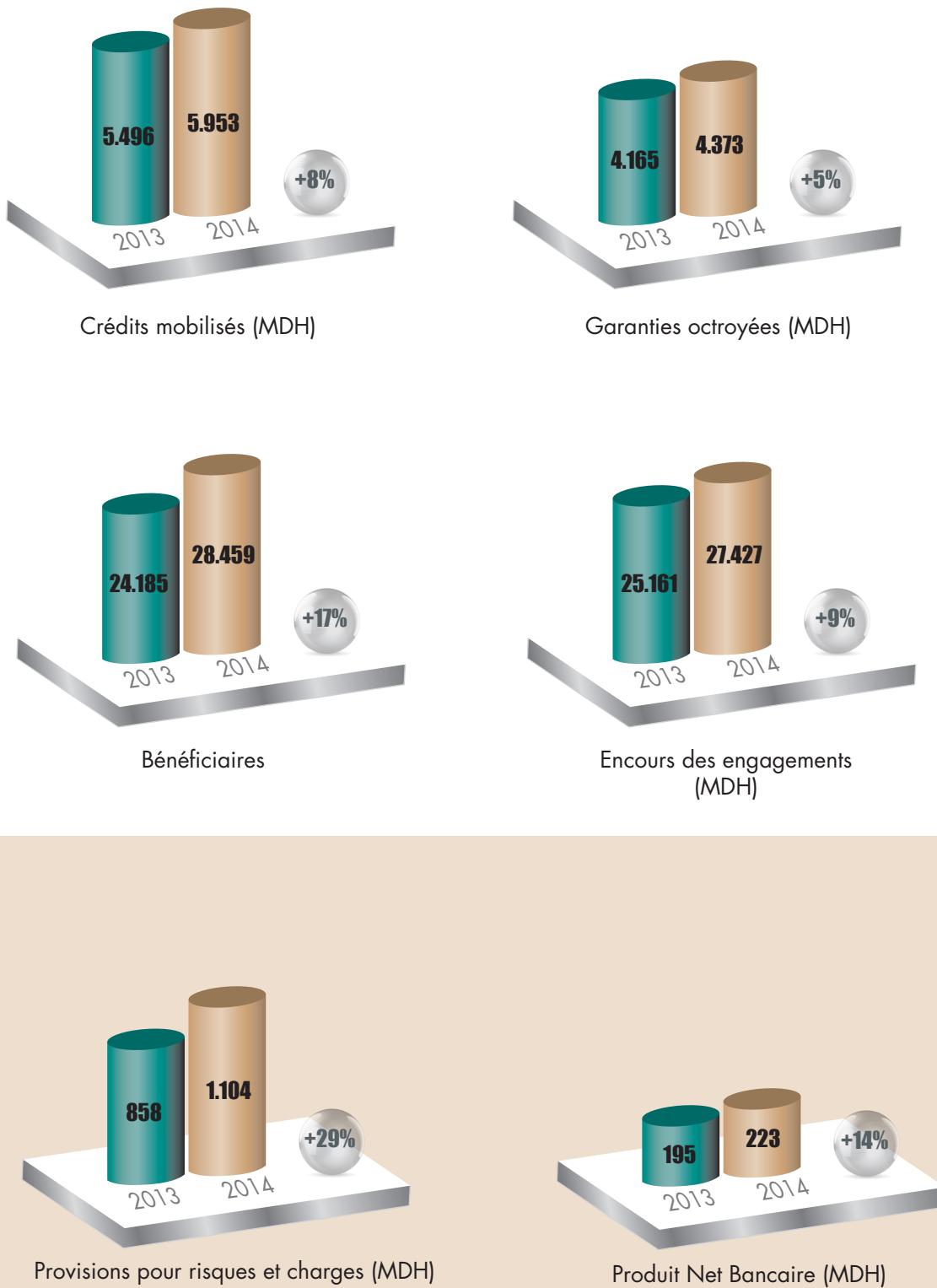
Très forte progression de l'activité «Entreprises»



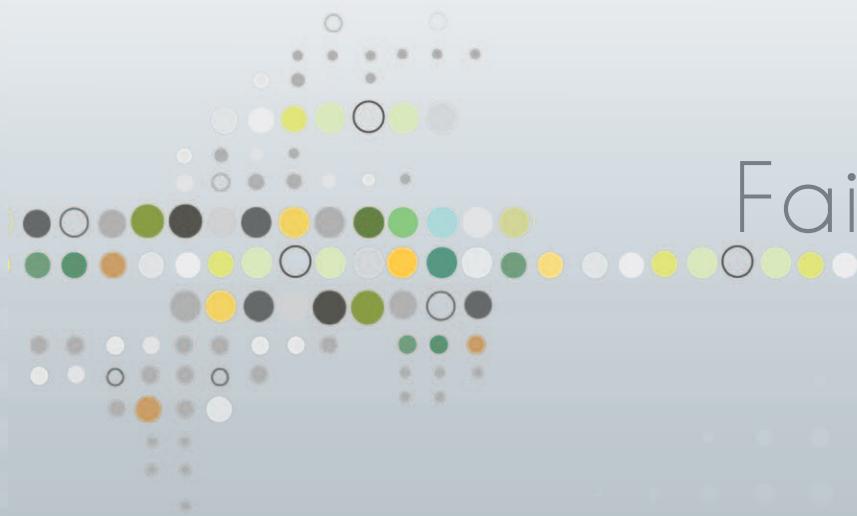
Données Financières Agrégées



Poursuite du développement de l'activité «Particuliers»







Faits marquants

Faits marquants

Forte progression :

de l'activité dédiée aux entreprises

L'activité de la CCG en faveur des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) a enregistré en 2014 une hausse annuelle de 49% pour un volume d'engagements de 4 milliards de DH, preuve de l'engouement des banques pour les produits de garantie et de cofinancement.

Lancement :

de nouveaux produits

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du renforcement et de la diversification de l'offre-produits qui a été complétée par les instruments suivants :



«Dév Industrie» : nouveau produit de cofinancement lancé en partenariat avec les banques en faveur des entreprises industrielles dans le cadre du Plan d'Accélération du Développement Industriel 2014-2020 ;



«Mouwakaba» : instrument de garantie des prêts d'honneur octroyés par le tissu associatif en faveur des jeunes créateurs d'entreprises ;



«Fonds de soutien financier aux TPME» : lancé à l'initiative de Bank Al-Maghrib, du GPBM et de la CCG, il est destiné au financement conjoint avec les banques des projets de restructuration des TPME viables mais connaissant des difficultés conjoncturelles ;



«Damane Transmission» : dédié à la garantie des crédits bancaires destinés au financement de la reprise d'entreprises.



Inauguration :... de nouveaux centres d'affaires en région



Dans le cadre de sa politique de déploiement régional visant à renforcer la proximité avec les partenaires, la CCG a procédé à l'ouverture de trois nouveaux centres d'affaires régionaux respectivement à Marrakech, Oujda et Casablanca.

Développement :... de la coopération internationale

La CCG a été sollicitée par plusieurs institutions pour partager son expertise en matière de gestion de fonds de garantie et de paramétrage des instruments de financement dédiés aux besoins des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME).

Ainsi, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a sélectionné la CCG pour réaliser une étude de faisabilité d'un fonds de garantie destiné à encourager le développement de l'économie numérique en Afrique.

La CCG a par ailleurs, assuré une prestation d'assistance technique pour le compte de l'Africaine des Garanties du Bénin, mettant son expérience et son expertise au service de cet organisme.





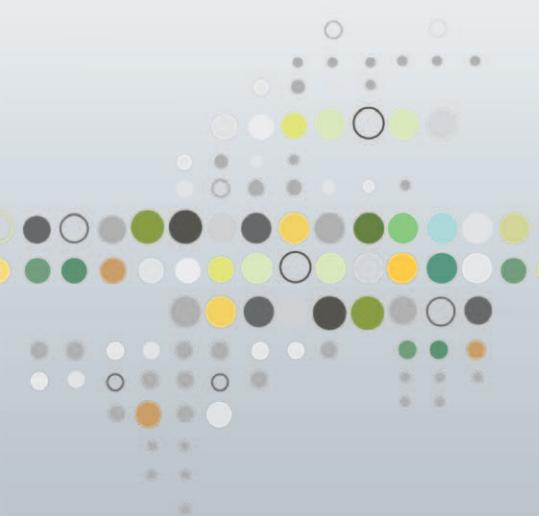
Renforcement :... du système de gestion des risques

La CCG a achevé au cours de cette année, le projet structurant portant sur l'amélioration et l'extension de son système de gestion globale des risques. Le nouveau système qui sera déployé en 2015 permettra d'avoir une meilleure connaissance de la contrepartie et de mieux piloter et surveiller l'adéquation des fonds au regard des risques encourus par l'activité de garantie et de cofinancement. Ce projet a bénéficié d'un financement partiel mobilisé sous forme de don par la BAD.



Projet :... d'assistance technique de la Banque Mondiale

Cet exercice a connu également le démarrage du projet d'assistance technique de la Banque Mondiale portant notamment sur l'étude des aspects institutionnels et d'offres de produits ainsi que sur de nouvelles composantes de gestion des risques non couvertes par le Projet cité supra, tels que la conception et la mise en place d'outils de stress testing et de pricing ajusté au risque.



Activité 2014

Activité 2014

L'activité globale de la Caisse Centrale de Garantie a totalisé en 2014, près de 13 milliards de DH de nouveaux crédits mobilisés pour un volume d'engagements de 8,37 milliards de DH contre 6,85 milliards de DH en 2013, soit une progression annuelle de 22%. Les crédits mobilisés grâce à l'intervention de la CCG ont pu bénéficier à 3.133 entreprises et 28.459 particuliers.

Activité dédiée aux entreprises

L'activité de garantie, de cofinancement et de financement du haut du bilan en faveur des entreprises a enregistré durant 2014 un nouveau record en mobilisant plus de 7 milliards de DH de crédits.

Les engagements consentis en 2014 par la CCG en faveur des TPME ont atteint près de 4 milliards de DH contre 2,68 milliards de DH une année auparavant, soit une augmentation de 49%.

A- Activité de garantie :

Le volume des garanties accordées en faveur des entreprises a franchi pour la première fois le seuil de 3 milliards de DH et s'élève en 2014, à 3,72 milliards de DH, soit une augmentation de plus de 48% par rapport à 2013.

Cette performance est le résultat de la dynamique soutenue observée dans l'utilisation des produits de garantie dont notamment, «Damane Exploitation» et «Damane Express».

Ainsi, en 2014, l'intervention de la CCG a permis à 3.051 entreprises d'accéder à plus de 6,7 milliards de DH de crédits dont 4,9 milliards de DH pour le financement à court terme, soit une évolution de près de 43% des crédits garantis par rapport à 2013.

Les Très Petites Entreprises (TPE) représentent presque les 2/3, soit un portefeuille de 2.019 TPE ayant bénéficié d'environ 650 millions de DH de prêts bancaires.

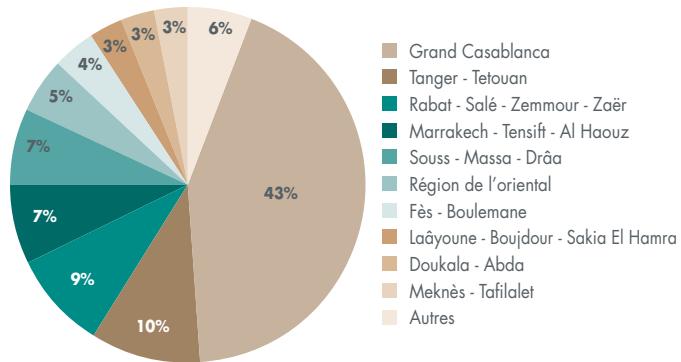
Les crédits d'investissement garantis en 2014, ont atteint 1,6 milliard de DH, soit une évolution de 14% par rapport à 2013 et ce, malgré l'impact de la conjoncture économique sur la distribution par le secteur bancaire des crédits à l'équipement.

Les financements engagés en 2014 ont porté sur des investissements d'une enveloppe globale de l'ordre de 3 milliards de DH contribuant ainsi, à la création de près de 5.800 emplois directs.



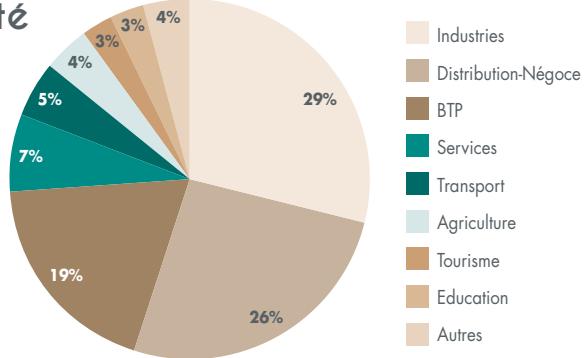
A.1 - Répartition par région

L'intervention de la CCG a bénéficié aux différentes régions du Royaume. Le Grand Casablanca s'accapare près de 43% des engagements suivis des régions de Tanger-Tétouan (10%) et de Rabat-Salé-Zemmour- Zaër (9%).



A.2- Répartition par secteur d'activité

Les garanties agréées ont profité aux différents secteurs économiques avec une concentration marquée au niveau des industries manufacturières, la distribution et le secteur du BTP.



B- Activité de cofinancement :

Les engagements de la CCG en matière de cofinancement en faveur des entreprises ont atteint 273 millions de DH en 2014 en progression de 102% par rapport à 2013.

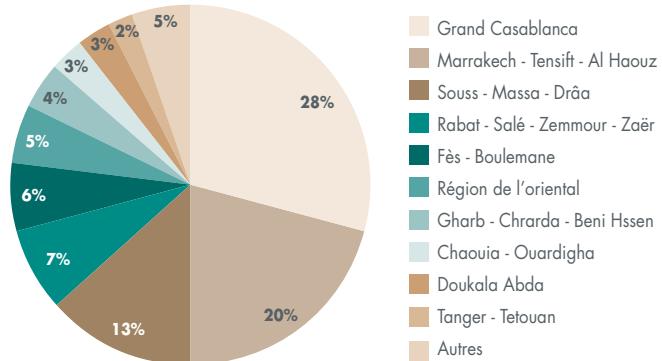
L'activité de cofinancement a été renforcée en 2014 par la mise en place du Fonds de Soutien Financier aux TPME dédié aux entreprises qui, bien que viables, connaissent des difficultés d'ordre conjoncturel.

Grâce à l'intervention de la CCG, les crédits bancaires mobilisés en 2014 dans le cadre du cofinancement s'élèvent à 308 millions de DH pour cofinancer des projets d'investissement cumulant une enveloppe de 743 millions de DH.



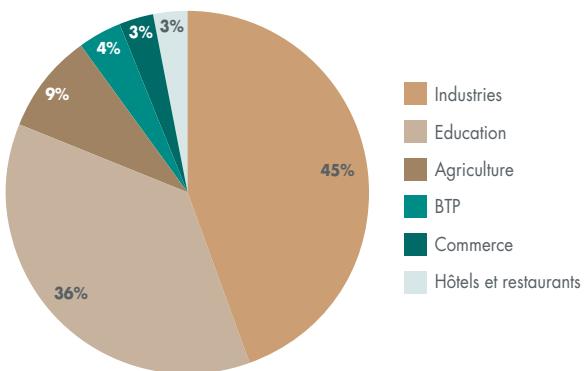
B.1- Répartition par région

Les projets cofinancés avec les banques ont concerné les différentes régions du Royaume. La Région du Grand Casablanca vient en tête avec près de 28% des engagements suivie des régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz (20%) et de Souss-Massa-Drâa (13%).



B.2- Répartition par secteur d'activité

Les secteurs des industries et de l'éducation représentent les principaux bénéficiaires des mécanismes de cofinancement.



C- Activité de financement du haut du bilan :

L'intervention de la CCG dans ce domaine d'activité a pour objectif d'encourager les fonds d'investissement à intervenir en faveur des TPME.

La CCG gère deux dispositifs :

- Le premier porte sur la garantie des apports en fonds propres des fonds de capital risque et ce, à travers le mécanisme «Damane Capital Risque». Celui-ci a permis de mobiliser à fin 2014, au profit de 15 TPME, des investissements de 47 millions de DH garantis à hauteur de 28 millions de DH.

- Le deuxième dispositif dénommé «Emergence Invest» est un fonds de fonds d'une taille globale de 853 millions de DH qui intervient dans deux fonds de capital investissement structurés dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ces deux Fonds généralistes, qui sont actuellement dans la phase d'investissement, ont permis à fin 2014, de renforcer à hauteur de 184 millions de DH les fonds propres de 7 PME.

Activité en faveur des particuliers

L'activité en faveur des particuliers a profité en 2014 à 28.459 bénéficiaires en progression de 17% par rapport à l'exercice 2013. Le montant des garanties octroyées au titre de cette activité a atteint 4,37 milliards de DH contre 4,17 milliards de DH en 2013.



A- Garantie des prêts au logement :

Le nombre des bénéficiaires de la garantie des prêts au logement est passé à 28.318 en 2014, en progression de près de 18% par rapport à 2013 grâce essentiellement à la dynamique enregistrée par le fonds Damane Assakane. Le volume des crédits mobilisés a atteint 5,93 milliards de DH en 2014 contre 5,48 milliards de DH en 2013. Les garanties octroyées se sont établies à 4,36 milliards de DH en 2014 contre 4,14 milliards de DH en 2013.

Au terme de l'exercice 2014, le nombre total des ménages ayant bénéficié de l'intervention de la CCG pour accéder à la propriété a atteint 223.102 pour un montant de crédits mobilisés s'élevant à près de 47 milliards de DH et des garanties octroyées de plus de 38 milliards de DH.

A.1 Damane Assakane

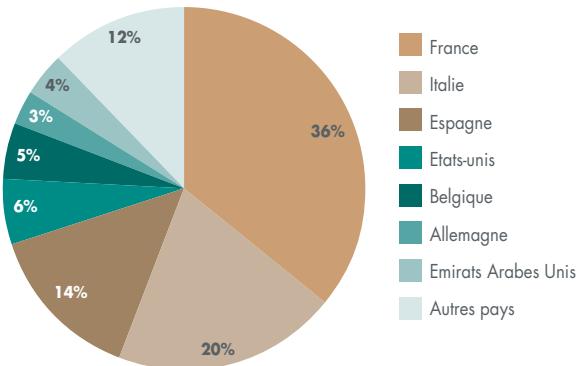
En 2014, les garanties octroyées au titre du fonds « Damane Assakane » ont enregistré une progression de plus de 20 % par rapport à l'année 2013 pour s'établir à 2,66 milliards de DH. Le nombre des bénéficiaires a progressé de 27% pour atteindre 22.743 en 2014.

Confirmant sa tendance haussière observée au cours des dernières années, le produit FOGARIM a franchi un nouveau seuil, atteignant 16.981 bénéficiaires, soit une progression de plus de 26% par rapport à l'année 2013. Le volume des garanties octroyées au titre du FOGARIM s'élève à 1,94 milliard de DH enregistrant une progression de 23%.

Le produit FOGALOGE, quant à lui, a couvert de sa garantie 5.762 crédits en 2014, soit une progression de 30% par rapport à 2013. Les garanties octroyées au titre du FOGALOGE ont enregistré en 2014 une évolution de 14% s'établissant ainsi à 723 millions de DH.

Les Marocains Résidant à l'Etranger «MRE» représentent plus de 30% des bénéficiaires de la garantie FOGALOGE avec une part des garanties octroyées de 43%. Les MRE bénéficiaires de l'intervention du FOGALOGE résident principalement dans l'Union Européenne.

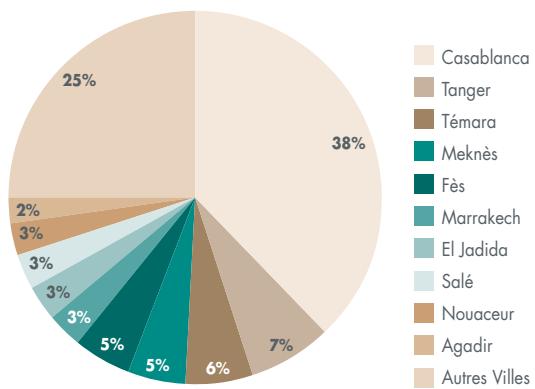




A fin 2014, le nombre cumulé des bénéficiaires des produits offerts par le fonds Damane Assakane s'élève à 138.212 ménages, dont 85% au titre du FOGARIM.

• Répartition par ville

Le fonds Damane Assakane a facilité l'accès à la propriété dans les différentes villes et localités du Royaume. Ainsi, 61% des crédits distribués en 2014 ont été contractés dans les villes de Casablanca (38%), Tanger (7%), Témara (6%), Meknès et Fès (5%) chacune.



• Principaux indicateurs des prêts garantis

Les principaux indicateurs des prêts garantis par Damane Assakane ont évolué comme suit :

| INDICATEURS (moyens) | FOGARIM | | | FOGALOGE | | |
|----------------------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|
| | 2013 | 2014 | Evolution | 2013 | 2014 | Evolution |
| Crédit | 168.126 DH | 163.487 DH | ↓ | 289.727 DH | 254.463 DH | ↓ |
| Durée | 256 mois | 249 mois | ↓ | 226 mois | 227 mois | ↑ |
| Taux intérêt | 6,37% | 6,35% | ↓ | 5,85% | 5,84% | ↓ |
| Apport personnel % | 28% | 30% | ↑ | 24% | 26% | ↑ |
| Mensualité | 1.228 DH | 1.212 DH | ↓ | 2.252 DH | 1.991 DH | ↓ |

L'évolution de ces indicateurs confirme une tendance prudente dans la politique de distribution des crédits par le secteur bancaire.



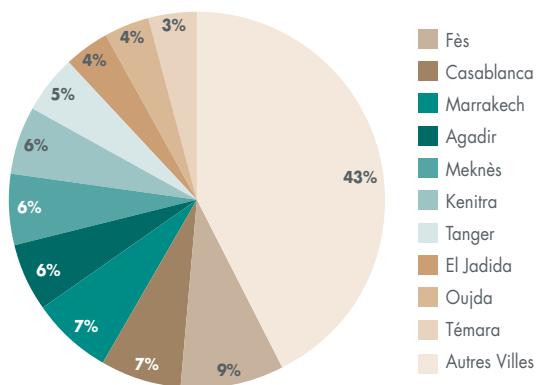
A.2 FOGALEF

Le volume des garanties octroyées au titre du FOGALEF pour l'année 2014 a connu une baisse de 12% en se situant à 1,70 milliard de DH. L'activité du fonds FOGALEF a profité en 2014 à 5.575 adhérents de la Fondation Mohammed VI de Promotion des œuvres sociales de l'Education-Formation.

Au terme de l'exercice 2014, le nombre cumulé des bénéficiaires du fonds FOGALEF s'est établi à 84.890 pour des garanties octroyées de près de 23 milliards de DH.

• Répartition par ville

L'intervention du fonds FOGALEF a couvert diverses villes et localités du Royaume. Les crédits distribués en 2014 ont concerné principalement les villes de Fès (9%), Casablanca et Marrakech (7% chacune), Agadir, Meknès et Kénitra (6% chacune).



B- Activité « Prêts Etudiants »

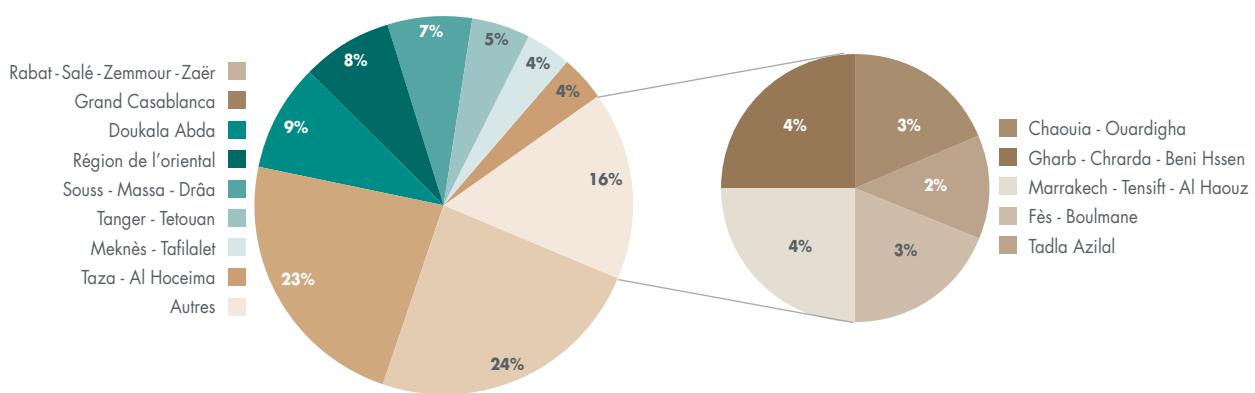
Le fonds «Enseignement Plus» a couvert de sa garantie 141 crédits pour un montant global de 19 millions de DH (11 millions de DH d'engagement) en légère progression de 2% par rapport à 2013.

Au terme de l'année 2014, les engagements du fonds «Enseignement Plus» ont atteint 48 millions de DH en faveur de 824 étudiants.



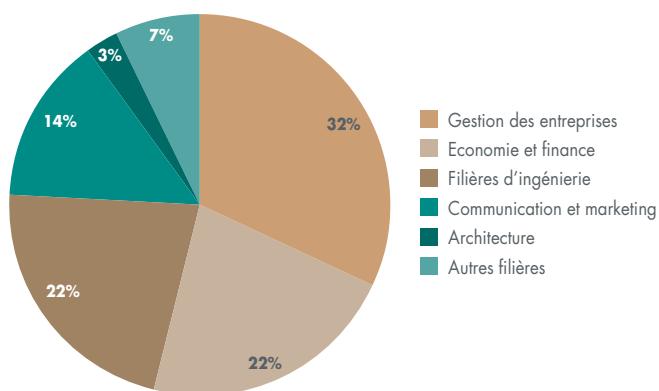
B.1 - Répartition par région

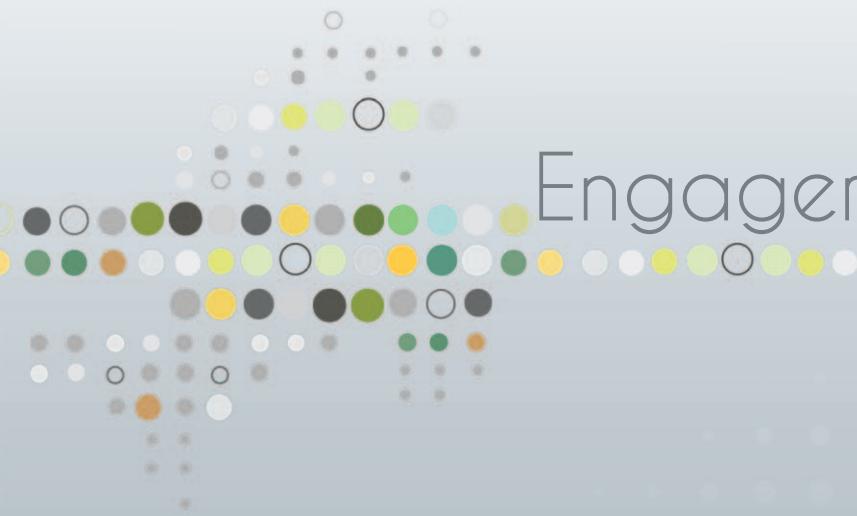
Les régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et du Grand Casablanca concentrent près de la moitié de l'activité du fonds Enseignement Plus avec respectivement 24% et 23% de la part des bénéficiaires.



B.2 - Répartition par filière

Les filières relatives à la gestion et à la finance sont les plus prisées par les étudiants bénéficiant de l'intervention du fonds «Enseignement Plus».





Engagements et risques

Engagements et risques

Encours des engagements

L'encours global des engagements gérés par la CCG, s'élève au terme de l'exercice 2014 à 36,24 milliards de DH. Cet encours qui a connu une progression de 12% par rapport à 2013 est ventilé par activité comme suit:

Activité en faveur de l'entreprise:

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| • Fonds de garantie | : 7.644 MDH |
| • Fonds de cofinancement | : 818 MDH |
| • Fonds d'investissement* | : 350 MDH |

Activité en faveur des particuliers :

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| • Fonds dédiés aux particuliers | : 27.427 MDH |
|---------------------------------|---------------------|

*Il s'agit de la part de l'Etat dans le fonds « Emergence Invest ».

A- Activité « Entreprises »

A.1- Encours des garanties

- Structure et évolution

L'encours des garanties est passé de 6,05 milliards de DH au 31.12.2013 à 7,64 milliards de DH au 31.12.2014, soit une augmentation de 26%.

Le Fonds PME, réceptacle quasi-unique de l'activité de garantie en faveur de l'entreprise, concentre 92% des engagements qui ont augmenté par rapport à 2013 de 27%. Les engagements des autres fonds sont en baisse du fait de l'amortissement des crédits et du faible niveau de progression des nouveaux engagements (FGPCJE) ou de l'arrêt même de leur activité (FOGAM, FGRF).

L'accroissement des engagements du Fonds PME est induit essentiellement par la montée en puissance de l'activité de Damane Exploitation qui représente 35% de l'encours

total. Ce produit enregistre un encours d'engagements de 2,50 milliards de DH en progression de 49% par rapport à 2013.

Le produit Damane Express destiné à la TPE enregistre également une progression importante de 62% pour s'établir à 706 millions de DH en 2014 pour 3.070 dossiers.

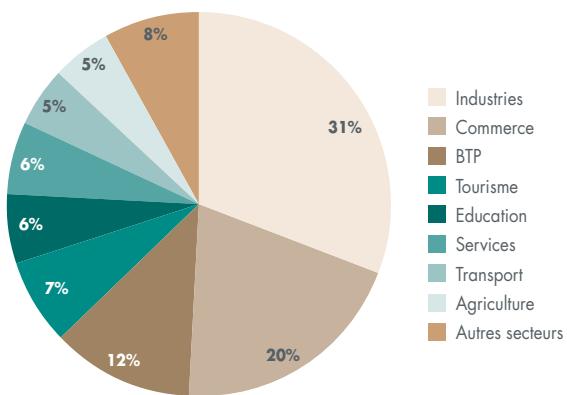
Les engagements au titre du produit Damane Istimrar ont atteint 153 millions de DH au terme de l'exercice considéré, en augmentation de 61% par rapport à 2013.



Il convient également de signaler que ces engagements incluent les encours du Fonds de garantie Jeunes Promoteurs Jeunes Entrepreneurs suite à la décision de l'Etat de transférer leur gestion de Dar Addamane à la CCG.

• Répartition par secteur d'activité

Près des 2/3 des encours des engagements concernent les secteurs des industries manufacturières, du commerce et du BTP.



A.2- Cofinancement

L'encours des crédits octroyés⁽¹⁾ est passé de 704 millions de DH au 31.12.2013 à 818 millions de DH au 31.12.2014, soit une hausse de 16% due essentiellement à la mise en place de nouveaux produits.

Le Fonds TAMWIL, réceptacle principal des produits de cofinancement, enregistre près de 85% des engagements.

Le secteur de l'éducation représente 63 % des engagements en volume et 70 % en nombre.

B- Encours des garanties en faveur des particuliers

L'encours des garanties octroyées au titre des fonds en faveur des particuliers est passé de 25.161 millions de DH en 2013 à 27.427 millions de DH en 2014. Cet encours correspond à un portefeuille de 197.771 bénéficiaires.

L'encours du fonds Damane Assakane représente 45% de l'encours global des fonds en faveur des particuliers.

1. Ces engagements ne tiennent pas compte des dons du FODEP pour un montant de 2 millions de DH octroyé en 2014 et prennent en considération les subventions de 3 millions de DH au titre de MDM Invest.

Dispositif de la gestion des risques

Afin de maîtriser les conséquences financières inhérentes à son activité, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la CCG surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et de méthodes conçus à cette fin ainsi que des revues et analyses des engagements suivant différents axes.

A- Risque de crédit :

1.1. Engagement financier

Le processus d'engagement de la CCG varie selon le type de bénéficiaires (Entreprises ou Particuliers), le montant de l'engagement et le type d'intervention (cofinancement ou garantie). Le dispositif de surveillance du risque de crédit, actuellement en vigueur, couvre l'ensemble des étapes de l'exposition au risque. Il s'étend de la date de l'établissement de la relation jusqu'à l'indemnisation de la banque suite à la mise en jeu éventuelle de la garantie, sans oublier la phase de la réalisation des sûretés et du recouvrement.

1.2. Gestion du risque de crédit

a) Organisation de surveillance du risque de crédit

• Le suivi permanent

La gestion et le suivi du risque de crédit sont assurés par différentes entités :

- Les structures d'octroi veillent à la vérification des conditions d'éligibilité et à l'examen des dossiers en ce qui attire à la viabilité économique et financière des projets ;
- Les entités de suivi des engagements assurent le rôle de la collecte, l'analyse et la fiabilisation des informations transmises par les banques, ainsi que le suivi du risque de crédit sur une base individuelle ;

- L'entité de la gestion et pilotage des risques exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à l'octroi) des risques de crédit. Il lui échoit également de mettre à la disposition des structures chargées des engagements les outils appropriés à l'appréciation du risque de contrepartie, de mener des études rétrospectives et prospectives de la sinistralité et de veiller à l'équilibre des Fonds ;

- La structure de l'audit et du contrôle interne vérifie le respect des procédures et instructions régissant le cycle de vie des engagements.

• Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

Sont impliqués également dans la maîtrise du risque de crédit les organes ci-après :

- Comités de garantie (décision d'octroi) ;
- Comité d'évaluation des provisions ;
- Comité de surveillance des risques ;
- Comité de Direction Générale ;
- Comité d'Audit ;
- Conseil d'Administration.

b) Dispositif de la gestion du risque de crédit

Pour pérenniser davantage son système de garantie et assurer son développement continu, la CCG s'est inscrite dans un processus de modernisation et de renforcement de ses outils de management,

notamment à travers l'extension et l'amélioration du système de la gestion globale des risques.

L'exercice 2014 est marqué par la finalisation et la mise en œuvre du nouveau système de management des risques. Ce système permet l'évaluation, le pilotage et la prise des décisions concernant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'Institution notamment ceux de crédit, de marché et opérationnels.

Le nouveau système de gestion du risque de crédit a pour rôle notamment de :

- suivre le profil de risque du bénéficiaire/opération tout au long de la durée de vie du crédit et ce, à travers un système de notation ;
- surveiller l'adéquation des dotations par rapport aux engagements pris par chacun des fonds.

i) Système de notation

Le nouveau système de notation mis en place par la CCG couvre l'ensemble des bénéficiaires des mécanismes de garantie/cofinancement (Entreprises et Particuliers). Ce système est composé principalement de deux outils :

• Cotation/Scoring

L'outil de Cotation/Scoring est destiné à évaluer le risque potentiel au moment de l'octroi en affectant une cote pour les

entreprises ou un score pour les particuliers. Le processus de l'évaluation de la note au moment de l'octroi se base pour les entreprises essentiellement sur l'analyse de la documentation financière, du profil du porteur du projet et de son comportement par rapport à ses engagements antérieurs. Quant aux bénéficiaires des mécanismes destinés au logement et aux étudiants, la grille de scoring s'articule autour des critères socioéconomiques de la contrepartie, des caractéristiques du bien objet de l'intervention de la CCG et des éléments financiers de l'opération de crédit.

• Suivi de la qualité du risque

Cet outil intervient une fois que l'opération est mise en place. Il a pour objet le suivi de la qualité du risque de crédit durant la durée de vie du crédit et ce, à travers l'actualisation régulière de la probabilité de défaut «PD» et l'estimation de la perte en cas de défaut «LGD». Le processus se base principalement sur la note de l'opération calculée au moment de l'octroi, l'ancienneté du crédit et les impayés enregistrés le cas échéant.

ii) Système de surveillance de l'adéquation des engagements des Fonds

Ce système permet de déterminer le plafond optimal des engagements des fonds, au regard des dotations et ce, sans les exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

B- Risque de concentration

La gestion du risque de concentration du crédit au sein de la CCG est matérialisée par l'examen de toute demande de garantie ou de cofinancement. Cet examen permet de s'assurer du respect des plafonds

conventionnels des engagements (par opération et par contrepartie), ainsi que de la conformité par rapport à la réglementation en vigueur notamment en matière de coefficient de division de risques.

C- Risque de marché :

Les risques majeurs inhérents à l'activité de placement de la CCG sont :

- **Risque d'ALM⁽¹⁾** : correspond aux déphasages entre les obligations futures des fonds notamment les indemnisations des MEJ et le cash disponible.
- **Risques de taux** : correspond à la dépréciation de la valeur marché des portefeuilles d'investissement à taux d'intérêt fixe et variable notamment les obligations et les OPCVM.

La CCG a mis en place un nouveau dispositif de la gestion des risques marché permettant de :

- Prévenir le risque de déphasage entre les placements réalisés, la trésorerie disponible

et les engagements des Fonds au titre de l'indemnisation ;

- Déterminer le montant et les maturités appropriés pour le placement des disponibilités compte tenu des flux affectant les ressources des Fonds (sinistres, recouvrement, commission...) ;
- Evaluer la VaR⁽²⁾ (perte maximale à un horizon d'un an et à un niveau de confiance de 99%) des risques de marché sur une base individuelle (risque par risque) et sur une base consolidée (l'ensemble des risques de marché) ;
- Procéder à des simulations de stress de la VaR à travers la modification, l'ajout et la suppression d'un actif d'investissement.

D- Risques Opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputables aux procédures, aux personnels, aux systèmes internes et à des événements extérieurs.

La CCG a actualisé sa cartographie des risques opérationnels basée sur l'approche processus afin de cerner les risques auxquels la Caisse s'expose et de proposer ainsi des plans d'action permettant de renforcer le niveau de maîtrise des risques.

⁽¹⁾ Asset-Liability Management (Gestion Actif-Passif)

⁽²⁾ Value at Risk

Organisation et fonctionnement du contrôle interne

Le contrôle interne au sein de la Caisse Centrale de Garantie, est organisé, d'une part, par la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et, d'autre part, par la loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques.

A- Le dispositif du contrôle permanent :

Le dispositif du contrôle interne recouvre, d'une part, le dispositif du contrôle permanent qui est de la responsabilité du management de la CCG et du contrôle des risques, et d'autre part, le dispositif du contrôle périodique assuré par l'audit interne.

Le dispositif de contrôle s'exerce à deux niveaux :

■ Le premier niveau du contrôle permanent repose sur l'ensemble des intervenants en charge des tâches opérationnelles et/ou de responsabilités fonctionnelles. Il leur appartient, au premier chef, de veiller à la bonne exécution des tâches et à la maîtrise rigoureuse des risques relevant de leur domaine d'activité. Cela requiert :

- Le respect vigilant d'un certain nombre de principes : une organisation claire reposant sur des procédures documentées, sécurisées et vérifiables, l'indépendance des différentes fonctions, d'engagement ordonnancement - de comptabilisation - paiement - et de contrôle, la disposition d'une information pertinente, objective et vérifiable ;
- La mise en œuvre d'outils de suivi et de pilotage permettant de justifier de la bonne maîtrise des activités prises en charge.
- Le deuxième niveau du contrôle permanent, qui s'exerce en continu, est réalisé par le Département de la gestion des risques. Ces deux niveaux du contrôle permanent sont indépendants.

B- Le dispositif du contrôle périodique :

Le fonctionnement de l'audit interne, en charge du contrôle périodique de la CCG, s'appuie sur les principes et processus suivants :

■ La Charte d'audit, qui décrit la finalité, les objectifs, les pouvoirs, les responsabilités et l'organisation de l'audit interne ainsi que les règles générales applicables au contrôle. Elles sont complétées par les directives de

Bank Al-Maghrib en la matière ;

■ Le plan d'audit pluriannuel, qui repose sur l'approche risque. Il planifie le contenu et le périmètre des missions d'audit, dans l'objectif de couvrir l'intégralité des activités du siège et des centres régionaux. Les missions sont déterminées, pour chaque domaine, par la combinaison de son niveau de risque et des fréquences d'audit.



Le plan d'audit pluriannuel est validé par le Comité d'audit qui est informé de ses résultats.

■ Un rapport conclut chaque mission, complété par une liste de recommandations mises en œuvre par les unités auditées, sous la responsabilité de leur management ;

■ Une mission n'est clôturée que lorsque l'intégralité de ses recommandations a été mise en œuvre ;

■ L'audit interne rend compte au Comité d'audit de la réalisation du plan d'audit, des conclusions des vérifications réalisées et de la mise en œuvre des recommandations.

C- Synthèses annuelles sur l'évolution du contrôle interne et des activités d'audit : . . .

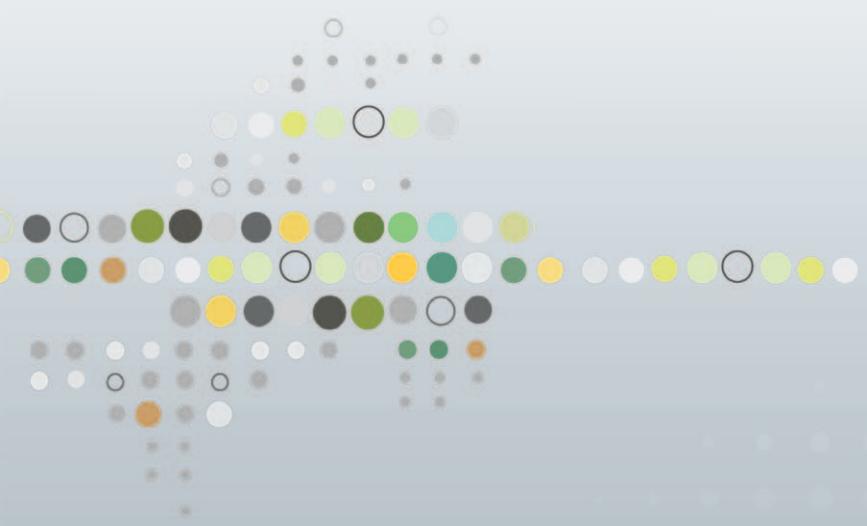
■ Le rapport sur le contrôle interne, est soumis chaque année, par la Direction Générale, à l'approbation des instances de surveillance de Bank Al-Maghrib. Il est ensuite communiqué au Comité d'audit, organe de contrôle émanant de la gouvernance.

Les principales évolutions du dispositif de contrôle interne y sont retracées, qu'il s'agisse des risques de contrepartie ou bien de ceux relatifs aux risques opérationnels (y compris en matière de sécurité des systèmes d'information).

■ Conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n°4/w/2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit et à la charte d'audit interne, un rapport annuel est établi pour faire le point sur les activités de supervision interne menées, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en application des actions d'amélioration.

En 2014 et dans le cadre de son plan d'audit pluriannuel, l'Audit Interne a réalisé plusieurs missions qui ont porté sur des directions du siège et les centres d'affaires régionaux, pour tout ou partie de leurs activités.

Des campagnes de suivi de la mise en œuvre des recommandations ont également été effectuées, en juin et décembre. Une vérification particulière a porté sur la fiabilité des réponses reçues.





Politique de communication

La CCG a poursuivi au cours de l'année 2014 le déploiement de sa politique de communication, axe d'accompagnement important de son plan de développement stratégique 2013-2016.

Les efforts menés ont permis de renforcer l'information et la sensibilisation des partenaires et des entreprises sur les mécanismes de garantie et de cofinancement à travers les principales actions ci-après:

Les rencontres régionales de communication

- L'animation de rencontres d'information au profit de la clientèle des banques en région ;
- La participation à des rencontres de communication ciblant les entreprises telles que « les escales des managers », « Startup week-end », « la caravane Moubadara » ;
- La participation à des salons professionnels sur l'investissement et l'entrepreneuriat, tels que « Hub Africa », SMB Africa ; « le forum de la PME », le forum de la TPE... ;
- La participation à la campagne régionale de sensibilisation en faveur des TPME organisée en partenariat avec la commission mixte composée de Bank Al Maghrib, le GPBM, la CGEM, l'ANPME et la CCG ;
- L'organisation d'un séminaire de formation en partenariat avec l'OIF en faveur des PME intervenant dans le secteur cinématographique ;
- L'organisation en partenariat avec l'AFEM d'un séminaire sur le financement de l'entrepreneuriat féminin.

La promotion des nouveaux centres d'affaires

L'ouverture effective en 2014 de centres d'affaires régionaux à Oujda, Marrakech et Casablanca a été accompagnée d'un important dispositif de communication visant à valoriser cette politique de proximité.

Ainsi, des Mailings ont été envoyés aux partenaires et acteurs locaux pour les informer de l'ouverture de ces centres d'affaires et pour initier des actions de coopération et de partenariat.

Des cérémonies d'inauguration ont également été organisées et ont rassemblé plus de 200 banquiers et institutionnels publics et privés locaux.

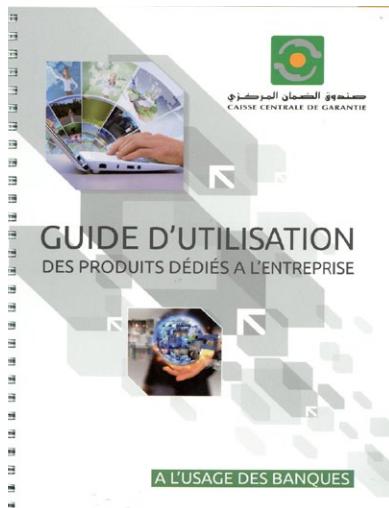
Les centres d'affaires ont par ailleurs été dotés d'une panoplie de supports de communication tels que : des affiches, des présentoirs et des kits d'information (plaquettes, dépliants, guides...).



La réalisation de supports de communication didactiques :

En vue de vulgariser davantage les produits de la CCG et de pallier le déficit d'information des partenaires et des entreprises sur les avantages de la garantie en tant que levier du financement, plusieurs supports de communication ont été réalisés et diffusés au cours de 2014, notamment :

- Un guide des produits de la CCG destiné aux banques regroupant la gamme complète de l'offre de garantie et de cofinancement et détaillant les modalités de leur utilisation ;



- Un guide bilingue dédié aux entreprises qui présente la palette de l'offre de la CCG et les principes et avantages de son intervention ;



- Un film Institutionnel sur le rôle de la Caisse Centrale de Garantie étayé par les témoignages d'entreprises bénéficiaires de ses produits.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement et de la diversification des moyens et canaux de communication, la CCG a lancé cette année ses plateformes digitales (page Facebook, Twitter et chaîne Youtube). Ces nouveaux médias devenus incontournables en raison de leur forte audience offrent de nouvelles possibilités d'interaction avec les publics- cibles.





Capital humain

La politique de gestion des ressources humaines menée au cours des dernières années a permis de procéder à un renouvellement progressif du senior management de la CCG et d'instaurer de nouveaux modes de gestion et méthodes de travail axés sur la délégation et la responsabilisation. Les recrutements effectués ont également permis de rajeunir l'effectif et de renforcer sa composante féminine, notamment au niveau de l'encadrement. L'ensemble de ces éléments a favorisé une plus grande implication du personnel et l'amélioration du rendement de l'établissement.

La mutation et l'évolution initiées depuis 2010 ont visé notamment à ancrer une véritable culture d'entreprise bâtie autour de la volonté de servir l'intérêt général, de promouvoir le développement des TPME et la facilitation de l'accès au logement au profit des populations à faible revenu.

A la fin de l'exercice 2014, la CCG compte un effectif de 98 salariés dont 75 cadres,

soit un taux d'encadrement de 76%.

La politique de régionalisation a induit un accroissement de l'effectif de l'ordre de 15%. En effet, la CCG a procédé au cours de l'année 2014 au recrutement de 11 cadres dont 5 devant prendre en charge la gestion des centres d'affaires de Casablanca, Fès et Laâyoune. La Caisse a ainsi pu s'attacher les services de cadres bancaires expérimentés, directement opérationnels et disposant d'une bonne connaissance du tissu productif et économique régional. Après une immersion au siège pour s'imprégner des méthodes de travail et des valeurs de l'institution, les intéressés ont pu rejoindre leurs postes en région.

Enfin, il y a lieu de noter que, dans le cadre de la promotion interne des cadres méritants, quatre reclassements statutaires ont été avalisés à fin 2014, suite à l'évaluation annuelle, et ce, sur la base des critères de mérite et de montée en expertise.

Lancement d'une étude relative à la mise à jour du manuel des procédures internes

Une consultation a été lancée au cours du second semestre 2014 en vue de retenir un cabinet devant accompagner la Caisse dans le cadre de l'actualisation des procédures internes. Ce projet d'envergure permettra la mise à niveau et l'adaptation des processus tant métier que support aux exigences réglementaires et aux impératifs de bonne gouvernance.

A terme, la Caisse disposera d'un manuel des procédures actualisé et tenant compte de l'évolution de l'activité et de la diversification de son champ d'intervention et des mutations de l'environnement financier au sein duquel elle évolue.



Formation et développement des compétences

Afin d'assurer le perfectionnement des connaissances et des compétences des collaborateurs, la CCG a poursuivi, au cours de l'année 2014, sa politique de formation mue par la recherche constante du professionnalisme et de la montée en expertise tant pour ce qui est des fonctions métiers que supports.

Ainsi, la dotation dédiée à la formation a constitué en 2014 près de 3% de la masse salariale et a permis de financer plus de 20 actions de formation externe au profit de l'encadrement, dont des formations pointues en relation avec l'outil statistique SPAD et la refonte du système d'information et du système global de gestion des risques.

Si la politique de gestion des ressources humaines a connu un saut qualitatif

important au cours des dernières années, les attentes des collaborateurs restent importantes notamment en matière de plan de carrière et de valorisation des fonctions et tâches.

C'est ainsi qu'une réflexion a été initiée au sujet de l'organisation afin de permettre son adaptation à la politique de régionalisation et à l'évolution et à la diversification de l'activité. Parallèlement, les ressources clés font l'objet d'une attention particulière afin de leur donner une meilleure visibilité des opportunités de carrière et de les accompagner pour les préparer à la prise de responsabilités plus importantes dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.





Système d'information

L'exercice 2014 a connu la poursuite de la réalisation du projet de refonte du système d'information - métier. Ainsi, la phase du développement des applications a été achevée et celle consacrée aux tests de recette a démarré en juillet 2014 afin de qualifier et valider l'ensemble des modules composant le système cible avant leur mise en production.

Il convient de rappeler que ce projet structurant vise la transformation du système d'information en un système performant, intégré et parfaitement en phase avec les récentes mutations de l'Institution. Le système cible projeté permettra une prise en charge rapide des évolutions de l'offre de produits et des processus métiers ainsi qu'une meilleure aide à la décision et davantage d'ouverture avec les utilisateurs externes du système. Ce projet est financé partiellement par un don de la BAD.

Parallèlement aux développements des applications et toujours dans le cadre

du projet de refonte, un sous projet de migration de données a été lancé courant 2014 afin d'assurer le transfert des données de l'ancien système vers le système cible.

Par ailleurs et dans le cadre du renforcement de ses infrastructures informatiques, la CCG s'est dotée d'une nouvelle baie de stockage. Cette acquisition permettra dans un premier temps de renforcer la sécurité des données de la Caisse via un mécanisme de réPLICATION en temps réel des données et ce, pour éviter d'avoir une rupture «SPOF» (Single Point Of Failure) au niveau de la disponibilité des données et donc du système d'information. En cas de problème sur la baie principale, ou en cas d'arrêt pour maintenance, la Caisse pourra toujours continuer à fonctionner avec l'infrastructure redondante qui assure également un espace supplémentaire de stockage des données à titre temporaire dans l'attente d'une augmentation significative des capacités de stockage.



Les autres activités du système d'information finalisées ou lancées en 2014 sont synthétisées ci-après :

1- Domaine métier

Les réalisations 2014 en matière d'applications métiers ont concerné principalement l'intégration des nouveaux produits et l'amélioration des processus de traitement à savoir :

- Intégration des logiciels du pilotage des risques avec le SI métier existant : ce projet a permis de mettre en production le système de gestion et de pilotage des risques en l'interfaisant avec le système métier et le logiciel d'analyse financière ;
- L'achèvement du projet de dématérialisation du produit «Enseignement plus» ;
- Démarrage des développements de la nouvelle notice technique, nouvelle version assouplie de Damane express ;
- Intégration dans le système d'information des nouveaux produits.

2- Applications supports

L'exercice 2014 a connu l'implémentation d'un logiciel open source pour la gestion des fichiers permettant d'accéder, de partager et de gérer les fichiers à travers une interface Web, une connexion Internet et au moyen d'un simple navigateur, sans logiciel additionnel. Ce logiciel permet aussi de travailler avec des zones d'échanges entre un groupe d'utilisateurs.

3- Systèmes et infrastructure

La montée en puissance des activités de la CCG et son déploiement régional a induit un important besoin d'accompagnement en matière d'infrastructure informatique. Ainsi, un programme pluriannuel de renforcement des composantes du système d'information a été mis en place et ce, afin d'être en mesure d'assurer continuellement les exigences de sécurité et de performance.

La modernisation du Firewall

La sécurité est l'une des principales préoccupations informatiques, c'est pourquoi la CCG s'est dotée d'un firewall de nouvelle génération. Ce dispositif « en redondance » permet de faire face aux nouvelles menaces qui évoluent rapidement et prennent plusieurs formes. La Caisse a acquis dans ce sens différentes licences nécessaires pour assurer la sécurité, notamment Antispam, ISP...

Du point de vue de la performance, les Appliances choisies traitent des flux de données assez importants induisant ainsi un impact positif sur les utilisateurs internes et externes de la CCG.





Informations financières

Informations financières

La CCG a enregistré, au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2014, un résultat net comptable bénéficiaire de 85,77 millions de DH, contre 71,33 millions de DH en 2013. Ce résultat positif s'explique essentiellement par la hausse des revenus générés par le développement des activités de la CCG.

A- Comptes de la CCG :

1- Bilan

Le total du bilan de la CCG clos au 31.12.2014 s'élève à 373 millions de DH contre 287 millions de DH l'exercice précédent. Cette augmentation est due essentiellement au résultat bénéficiaire enregistré en 2014.

L'analyse des principales rubriques de l'actif et du passif du bilan appelle les commentaires suivants :

Actif :

- Valeurs en Caisse, Banque Centrale et Trésor Public :

Cette rubrique d'une valeur de 3,64 millions de DH correspond aux disponibilités sur le compte de la CCG ouvert auprès de la TGR.

- Créances sur la clientèle :

Les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 74 millions de DH et sont constituées notamment par des commissions de gestion à recevoir (55 millions de DH) et des prêts au logement (19 millions de DH).

- Titres d'investissement :

Cette rubrique, correspond aux placements en titres de créances négociables (TCN), pour une valeur globale de 255 millions de DH.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

La valeur nette de ces immobilisations figurant au bilan de la CCG en 2014 se chiffre à 30 millions de DH.

Passif :

- Autres passifs :

Cette rubrique enregistre un solde de 21 millions de DH correspondant à des sommes dues au titre de différentes opérations de gestion (TVA, IR, retraites, congés payés,...).

- Fonds propres :

Les fonds propres au titre de l'exercice 2014 sont de 350 millions de DH contre 264 millions de DH, une année auparavant. Cette hausse de 86 millions de DH est due à l'impact du résultat net comptable bénéficiaire réalisé en 2014.

2- Compte de produits et charges

L'analyse du Compte de produits et charges se présente comme suit :

- Produit Net Bancaire (PNB) :

Le PNB a enregistré au titre de l'exercice 2014 une augmentation nette de près de 19 millions de DH passant de 102 millions de DH en 2013 à 121 millions de DH à fin 2014. Cette augmentation est le résultat de l'accroissement des commissions de gestion qui sont passées de 95 millions de DH à 110 millions de DH.

- Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 45 millions de DH contre 39 millions de DH en 2013.



B- Comptes des fonds gérés

La CCG gère pour compte de tiers 20 fonds de garantie et de financement en faveur des entreprises et des particuliers et tient pour chacun de ces fonds une comptabilité distincte. Les principaux indicateurs des fonds gérés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| FONDS | Engagements bruts | | Fonds propres | | Résultat net | | EN MDH |
|-------------------------|-------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------|---------------|--------|
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | |
| Garantie/Entreprises | 7.643* | 6.049* | 967,78 | 900,30 | -244,89 | -20,50 | |
| Financement/Entreprises | 1.168 | 1.054 | 2.563,29 | 1.384,22 | -26,10 | 1,28 | |
| Garantie/Particuliers | 27.427 | 25.161 | 1.159,00 | 1.172,35 | 33,92 | 329,70 | |
| TOTAL | 36.238 | 32.264 | 4.690,07 | 3.456,87 | -237,07 | 310,48 | |

*Non compris les engagements du FGIC au titre de sa contre - garantie en faveur du fonds PME de 21 millions de DH.

1- Les Fonds de garantie dédiés à l'entreprise

L'évolution des engagements, des fonds propres et du résultat net se présente comme suit :

| FONDS | Engagements bruts | | Fonds propres | | Résultat net | | EN MDH |
|--------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|--------|
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | |
| FG PME | 7.137 | 5.620 | 648,73 | 534,08 | -103,04 | -28,59 | |
| FGPCJE | 334 | 383 | -77,09 | 30,24 | -131,91 | -4,15 | |
| FJPJE | 133 | - | -13 | - | -26,49 | - | |
| FOGAM | 18 | 18 | 29,60 | 30,70 | 1,07 | 1,10 | |
| FGRF | 21 | 28 | 312,46 | 300,53 | 13,44 | 13,07 | |
| FGIC | 21 | 23 | 3,82 | 4,75 | 0,56 | -1,93 | |
| OXYGENE | 1 | - | 63,26 | - | 1,48 | - | |
| TOTAL | 7.665* | 6.072* | 967,78 | 900,30 | -244,89 | -20,50 | |

*Y compris les engagements du FGIC au titre de sa contre- garantie en faveur du fonds PME.

■ Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré une augmentation de 68 millions de DH passant de 900 millions de DH en 2013 à 968 millions de DH en 2014.

■ Crédits sur la clientèle

Cette rubrique de près de 5 millions de DH, constituée notamment des commissions de garantie facturées aux débiteurs bénéficiant de la garantie et non encore encaissées, n'a pas connu de changement par rapport à l'année précédente.

■ Portefeuille titres

Le portefeuille titres est constitué des Bons du Trésor et des Titres de propriété d'une valeur de 1.578 millions de DH

contre 1.279 millions de DH en 2013. Cette augmentation est due aux nouvelles dotations reçues en 2014.

■ Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB, composé des produits des Bons du Trésor et des parts dans les OPCVM, s'élève à 98 millions de DH contre 84 millions de DH en 2013.

■ Résultat net comptable

Au terme de l'exercice 2014, les fonds de garantie ont enregistré un résultat net global déficitaire de 245 millions de DH, situation générée par l'impact des provisions, notamment des Fonds : Fonds de Garantie PME et Fonds de Garantie Jeune Entreprise.

2- Fonds de cofinancement en faveur des entreprises

L'évolution des engagements, des fonds propres et du résultat net se présente comme suit :

| FONDS | EN MDH | | | | | |
|-----------------------|-------------------|--------------|-----------------|-----------------|---------------|-------------|
| | Engagements bruts | | Fonds propres | | Résultat net | |
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| TAMWIL | 695 | 653 | 883,29 | 884,78 | -1,49 | 4,55 |
| EMERGENCE INVEST | 350 | 350 | 167,29 | 169,81 | -2,52 | -0,11 |
| RENOVOTEL | 8 | 13 | 123,96 | 122,00 | 1,95 | 5,17 |
| FORTEX | 1 | 1 | 1,31 | 1,38 | -0,01 | -0,00 |
| FODEP | 0 | 0 | 46,64 | 50,96 | -9,55 | -10,50 |
| AUTO-EMPLOI | 25 | 26 | 28,56 | 46,68 | -18,12 | 1,43 |
| INNOVATION TIC | 7 | 7 | 91,56 | 89,75 | 1,81 | 2,19 |
| MDM INVEST | 3 | 4 | 18,35 | 18,86 | -0,50 | -1,45 |
| FONDS DE SOUTIEN TPME | 74 | - | 1.202,33 | - | 2,33 | - |
| TAMWIL UIR | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 1.168 | 1.054 | 2.563,29 | 1.384,22 | -26,10 | 1,28 |



■ Fonds propres

Les fonds propres sont passés de 1.384 millions de DH à 2.563 millions de DH. Cette variation en hausse de 1.179 millions de DH est due essentiellement à la dotation du Fonds de soutien financier aux TPME au titre de l'année 2014.

■ Créances sur les établissements de crédit et assimilés

D'une valeur de 1.147 millions de DH contre 12 millions de DH en 2013, cette rubrique a connu une augmentation générée par le placement de la dotation du Fonds de soutien financier aux TPME, mis en place en 2014.

■ Créances sur la clientèle

Constituées des encours des crédits

accordés conjointement avec les banques, les créances sur la clientèle ont connu une hausse de 27 millions de DH passant de 391 millions de DH en 2013 à 418 millions de DH en 2014.

■ Portefeuille titres

Cette rubrique s'élève à 806 millions de DH contre 897 millions de DH une année auparavant.

■ Produit Net Bancaire

Le PNB s'établit à 34 millions de DH contre 26 millions de DH en 2013.

■ Résultat net comptable

Au terme de l'exercice 2014, les fonds de cofinancement ont enregistré un résultat net global déficitaire de 26 millions de DH.

3-, Les Fonds en faveur des particuliers

Les fonds dédiés aux particuliers ont vu leurs engagements, fonds propres et résultat net évoluer comme suit :

| FONDS | EN MDH | | | | | |
|-------------------|------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| | Engagements Hors Bilan | | Fonds propres | | Résultat net | |
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| FOGALEF | 15.024 | 14.497 | 439 | 440 | -1,23 | -2,53 |
| Damane Assakane | 12.370 | 10.628 | 686 | 698 | 34,86 | 331,40 |
| Enseignement Plus | 33 | 36 | 34 | 34 | 0,29 | 0,83 |
| TOTAL | 27.427 | 25.161 | 1.159 | 1.172 | 33,92 | 329,70 |

■ Fonds propres

Cette rubrique s'élève à 1.159 millions de DH contre 1.172 millions de DH une année auparavant.

■ Créances sur les établissements de crédit et assimilés

D'un montant de 18 millions de DH, cette rubrique regroupe notamment les placements en dépôt à terme auprès des Etablissements de crédit.

■ Portefeuille des titres

Le portefeuille des titres est passé de 1.569

millions de DH à 1.557 millions de DH en 2014.

■ Produit net bancaire

Le PNB de l'activité des fonds en faveur des particuliers a connu une augmentation de 3 millions de DH, passant de 78 millions de DH, à 81 millions de DH en 2014.

■ Résultat net comptable

Les fonds dédiés aux particuliers ont affiché un résultat net bénéficiaire de 34 millions de DH au terme de l'exercice 2014.



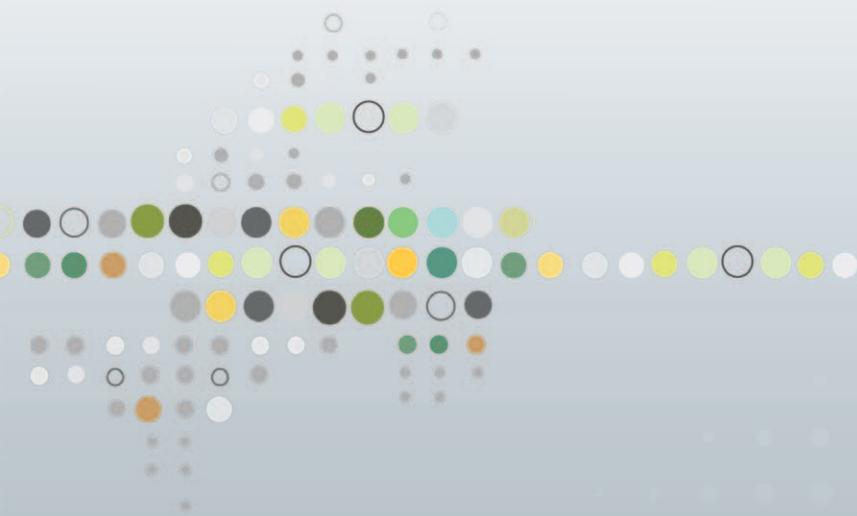
C- Comptes agrégés :

Les comptes agrégés de la CCG et des 20 Fonds gérés au titre de l'exercice 2014 se présentent comme suit :

| BILAN | | COMPTE AGREGES | | DONT CCG | |
|--|--|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
| RUBRIQUES | | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Trésorerie | | 13,66 | 72,67 | 9,49 | 3,64 |
| Créances sur établissement de crédit | | 34,76 | 1.169,28 | 0 | 0,00 |
| Créances sur la clientèle | | 457,58 | 496,13 | 61,90 | 73,79 |
| Autres actifs | | 213,45 | 250,54 | 9,87 | 10,34 |
| Titres et valeurs investissement | | 3.919,36 | 4.195,16 | 174,08 | 255,08 |
| Titres de participation | | 65,72 | 108,97 | 0 | 0 |
| Immobilisations | | 31,69 | 30,39 | 31,69 | 30,39 |
| TOTAL ACTIF | | 4.736,21 | 6.323,13 | 287,03 | 373,24 |
| Autres passifs | | 157,44 | 179,28 | 20,61 | 21,06 |
| Provisions risques et charges | | 858,14 | 1.104,24 | 2,65 | 2,65 |
| Capitaux propres/ subvention-fonds publics et spéciaux | | 3.720,64 | 5.039,61 | 263,77 | 349,54 |
| TOTAL PASSIF | | 4.736,21 | 6.323,13 | 287,03 | 373,24 |

| COMPTE PRODUITS ET CHARGES | | COMPTE AGREGES | | DONT CCG | |
|---|--|----------------|----------------|--------------|--------------|
| NATURE | | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Produit Net Bancaire | | 195,34 | 222,58 | 102,33 | 120,54 |
| Produits d'exploitation non bancaire | | 3,55 | 3,51 | 3,45 | 3,47 |
| Charges générales d'exploitation | | 41,12 | 46,17 | 39,22 | 45,12 |
| Dotations aux provisions&CRE IRREC. | | 413,16 | 587,94 | 3,89 | 0,00 |
| Rep./provisions&Récup. créances .Amorties | | 674,58 | 291,60 | 10,09 | 8,68 |
| Résultat non courant | | -7,09 | -1,50 | -0,86 | -1,15 |
| Impôt sur les résultats | | 30,27 | 33,37 | 0,56 | 0,65 |
| RESULTAT NET | | 381,81 | -151,30 | 71,33 | 85,77 |

| FONDS | Engagements nets | |
|---------------------------|------------------|---------------|
| | 2013 | 2014 |
| Garantie/Entreprise | 6.049 | 7.644 |
| Cofinancement/Entreprises | 287 | 337 |
| Emergence Invest | 284 | 241 |
| Garantie/particuliers | 25.161 | 27.427 |
| TOTAL | 31.781 | 35.649 |



Annexes



BILAN AU 31 DECEMBRE 2014



| ACTIF | En milliers de DH | |
|--|-------------------|----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| 1. Valeurs en caisse, Banque centrale, Trésor public, Service des chéques postaux | 3.638 | 9.492 |
| 2. Crédances sur les établissements de crédit et assimilés | 0 | 0 |
| • A vue | | |
| • A terme | | |
| 3. Crédances sur la clientèle | 73.792 | 61.901 |
| • Crédits de trésorerie et à la consommation | | |
| • Crédits à l'équipement | | |
| • Crédits immobiliers | 19.096 | 14.369 |
| • Autres crédits | 54.696 | 47.532 |
| 4. Crédances acquises par affacturage | | |
| 5. Titres de transaction et de placement | 0 | 0 |
| • Bons du Trésor et valeurs assimilées | | |
| • Autres titres de créance | | |
| • Titres de propriété | | |
| 6. Autres actifs | 10.344 | 9.870 |
| 7. Titres d'investissement | 255.079 | 174.074 |
| • Bons du Trésor et valeurs assimilées | 201.887 | 163.607 |
| • Autres titres de créance | 53.192 | 10.467 |
| 8. Titres de participation et emplois assimilés | | |
| 9. Crédances subordonnées | | |
| 10. Immobilisations données en crédit-bail et en location | | |
| 11. Immobilisations incorporelles | 4.702 | 4.976 |
| 12. Immobilisations corporelles | 25.685 | 26.713 |
| Total de l'Actif | 373.241 | 287.025 |

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014



| PASSIF | En milliers de DH | |
|---|-------------------|-----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| 1. Banque centrale, Trésor public, Service des chèques postaux | | |
| 2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés | | |
| • A vue | | |
| • A terme | | |
| 3. Dépôts de la clientèle | | |
| • Comptes à vue créditeurs | | |
| • Comptes d'épargne | | |
| • Dépôts à terme | | |
| • Autres comptes créditeurs | | |
| 4. Titres de créance émis | | |
| • Titres de créance négociables émis | | |
| • Emprunts obligataires émis | | |
| • Autres titres de créance émis | | |
| 5. Autres passifs | 21.056 | 20.611 |
| 6. Provisions pour risques et charges | 2.648 | 2.648 |
| 7. Provisions réglementées | | |
| 8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie | 1.357 | 1.357 |
| 9. Dettes subordonnées | | |
| 10. Ecarts de réévaluation | | |
| 11. Réserves et primes liées au capital | | |
| 12. Capital | 410.955 | 410.955 |
| 13. Actionnaires. Capital non versé (-) | | |
| 14. Report à nouveau (+/-) | -219.874 | -219.874 |
| 15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-) | 71.328 | |
| 16. Résultat net de l'exercice (+/-) | 85.770 | 71.328 |
| Total du Passif | 373.241 | 287.025 |



• COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES
• DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

| | En milliers de DH | |
|---|-------------------|----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| I. Produits d'exploitation bancaire | 120.583 | 102.366 |
| 1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit | 428 | 459 |
| 2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle | 722 | 754 |
| 3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance | 8.876 | 5.947 |
| 4. Produits sur titres de propriété | | |
| 5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location | | |
| 6. Commissions sur prestations de service | 110.552 | 95.203 |
| 7. Autres produits bancaires | 6 | 3 |
| II. Charges d'exploitation bancaire | 48 | 35 |
| 8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit | | |
| 9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle | | |
| 10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis | | |
| 11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location | | |
| 12. Autres charges bancaires | 48 | 35 |
| III. Produit net bancaire | 120.536 | 102.331 |
| 13. Produits d'exploitation non bancaire | 3.471 | 3.447 |
| 14. Charges d'exploitation non bancaire | 1 | 1 |
| IV. Charges générales d'exploitation | 45.115 | 39.222 |
| 15. Charges de personnel | 30.181 | 26.428 |
| 16. Impôts et taxes | 1.733 | 1.555 |
| 17. Charges externes | 9.165 | 8.029 |
| 18. Autres charges générales d'exploitation | 429 | 137 |
| 19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles | 3.607 | 3.072 |

• COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (suite)
 • DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014
 • ● ● ● ● ●



| | En milliers de DH | |
|---|-------------------|---------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables | 0 | 3.894 |
| 20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance | | 762 |
| 21. Pertes sur créances irrécouvrables | | 485 |
| 22. Autres dotations aux provisions | | 2.648 |
| VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties | 8.678 | 10.092 |
| 23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance | 2.419 | 3.832 |
| 24. Récupérations sur créances amorties | 6.260 | 6.260 |
| 25. Autres reprises de provisions | | |
| VII. Résultat courant | 87.568 | 72.752 |
| 26. Produits non courants | 160 | 280 |
| 27. Charges non courantes | 1.306 | 1.141 |
| VIII. Résultat avant impôts | 86.423 | 71.890 |
| 28. Impôts sur les résultats | 652 | 562 |
| IX. Résultat net de l'exercice | 85.770 | 71.329 |
| Total produits | 132.893 | 116.184 |
| Total charges | 47.122 | 44.856 |
| Résultat net de l'exercice | 85.770 | 71.329 |

• ETAT DES SOLDES DE GESTION
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

| | En milliers de DH | |
|--|-------------------|----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| 1.(+) Intérêts et produits assimilés | 10.026 | 7.160 |
| 2.(-)Intérêts et charges assimilées | | |
| Marge d'intérêt | 10.026 | 7.160 |
| 3.(+)Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location | | |
| 4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location | | |
| Résultat des opérations de crédit-bail et de location | | |
| 5.(+)Commissions perçues | 110.552 | 95.203 |
| 6.(-) Commissions servies | 48 | 35 |
| Marge sur commissions | 110.505 | 95.168 |
| 7.(+)Résultat des opérations sur titres de transaction | | |
| 8.(+)Résultat des opérations sur titres de placement | | |
| 9.(+) Résultat des opérations de change | | |
| 10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés | | |
| Résultat des opérations de marché | 0 | 0 |
| 11.(+) Divers autres produits bancaires | 6 | 3 |
| 12.(-)Diverses autres charges bancaires | | |
| Produit net bancaire | 120.536 | 102.331 |
| 13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières | | |
| 14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire | 3.471 | 3.447 |
| 15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire | 1 | 1 |
| 16.(-) Charges générales d'exploitation | 45.115 | 39.222 |
| Résultat brut d'exploitation | 78.890 | 66.555 |
| 17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance | 8.678 | 8.845 |
| 18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions | 0 | -2.648 |
| Résultat courant | 87.568 | 72.752 |
| Résultat non courant | -1.146 | -862 |
| 19.(-) Impôts sur les résultats | 652 | 562 |
| Résultat net de l'exercice | 85.770 | 71.328 |

• ETAT DES SOLDES DE GESTION
 • DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014
 • • • • •



II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

| | En milliers de DH | |
|--|-------------------|----------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| (+) Résultat net de l'exercice | 85.770 | 71.328 |
| 20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles | 3.607 | 3.072 |
| 21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières | | |
| 22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux | 0 | 2.648 |
| 23.(+) Dotations aux provisions réglementées | | |
| 24.(+) Dotations non courantes | | |
| 25.(-) Reprises de provisions | | |
| 26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles | 4 | 211 |
| 27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles | 1 | 1 |
| 28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières | | |
| 29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières | | |
| 30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues | 1.370 | 1.205 |
| (+) Capacité d'autofinancement | 88.004 | 75.633 |
| 31.(-) Bénéfices distribués | | |
| (+) Autofinancement | 88.004 | 75.633 |





• TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

| | En milliers de DH | |
|---|-------------------|-----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| 1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus | 120.583 | 102.366 |
| 2.(+) Récupérations sur créances amorties | 6.260 | 6.260 |
| 3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus | 3.631 | 3.727 |
| 4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées | 48 | 35 |
| 5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées | 1 | 1 |
| 6.(-) Charges générales d'exploitation versées | 42.814 | 37.291 |
| 7.(-) Impôts sur les résultats versés | 652 | 562 |
| I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges | 86.959 | 74.464 |
| Variation des : | | |
| 8.(+) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés | | 18.576 |
| 9.(+) Crédances sur la clientèle | -9.473 | -9.819 |
| 10.(+) Titres de transaction et de placement | | |
| 11.(+) Autres actifs | -474 | 252 |
| 12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location | | |
| 13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés | | |
| 14.(+) Dépôts de la clientèle | | |
| 15.(+) Titres de créance émis | | |
| 16.(+) Autres passifs | 445 | 5.156 |
| II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation | -9.502 | 14.165 |
| III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I + II) | 77.457 | 88.629 |

• TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (suite)
 DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

| | En milliers de DH | |
|--|-------------------|----------------|
| | 31/12/14 | 31/12/13 |
| 17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières | | |
| 18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | 211 |
| 19.(-) Acquisition d'immobilisations financières | 81.005 | 88.947 |
| 20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles | 2.306 | 4.544 |
| 21.(+) Intérêts perçus | | |
| 22.(+) Dividendes perçus | | |
| IV.Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement | -83.311 | -93.280 |
| 23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus | | 892 |
| 24.(+) Emission de dettes subordonnées | | |
| 25.(+) Emission d'actions | | |
| 26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés | | |
| 27.(-) Intérêts versés | | |
| 28.(-) Dividendes versés | | |
| V.Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 0 | 892 |
| VI.Variation nette de la trésorerie (III+ IV +V) | -5.854 | -3.759 |
| VII.Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 9.492 | 13.251 |
| VIII.Trésorerie à la clôture de l'exercice | 3.638 | 9.492 |



CAISSE CENTRALE DE GARANTIE
RESUME DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission prévue aux articles 47 et 72 du dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 348 179 dont un bénéfice net de KMAD 85 770.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 05 Mai 2015

MAZARS Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd Abdelloumen
20 360 CASABLANCA
Tél : 0522 422 423 (L.G)
Fax : 0522 423 400

Kamal Mokdad
Associé Gérant

Mazars Audit et Conseil

101, Bd Abdelloumen - 20340 Casablanca
Tel : +212 522 42 34 23 - Fax : +212 522 42 34 00 - Mail : info@mazars.ma - wwww.mazars.ma
Sarl au capital de 6.441.500 DH - RC : 89453 - Patente : 34773084 - IF: 1086314 - CNSS : 2733295

Praxity™
GLOBAL ALLIANCE OF
INDEPENDENT FIRMS



Glossaire

FG PME : Fonds de Garantie PME

SFSPME : Fonds de Soutien Financier aux TPME

FGRF : Fonds de Garantie de la Restructuration Financière

DAS : Damane Assakane

FGPCJE : Fonds de Garantie pour la Création de la Jeune Entreprise

JPJE : Jeunes Promoteurs, Jeunes Entrepreneurs

Fds PME : Fonds PME

Fds : Fonds

Damane Express : Garantie des crédits ≤ 1 MDH pour les besoins d'investissement et d'exploitation des TPE

Ilayki : Garantie des prêts bancaires en faveur de la création d'entreprises promues exclusivement par des femmes

Mouwakaba : Garantie des prêts d'honneur octroyés par le tissu associatif en faveur des porteurs de projets

Damane Créo : Garantie des prêts bancaires supérieurs à 1 MDH destinés à la création d'entreprises

Damane Dev : Garantie des prêts bancaires supérieurs à 1 MDH destinés à l'extension et la modernisation des entreprises

Damane Exploitation : Garantie des crédits de fonctionnement supérieurs à 1 MDH destinés au financement des besoins d'exploitation des entreprises

Damane Istimrar : Garantie des crédits de consolidation des dettes bancaires au titre des crédits d'investissement et d'exploitation

Damane Transmission : Garantie des prêts bancaires à moyen et long termes consentis par les banques pour le financement de la transmission d'entreprises

Damane Export : Garantie des prêts bancaires destinés au financement des crédits de fonctionnement supérieurs à 1MDH en faveur des entreprises exportatrices

Cautionnement des marchés à l'export : Garantie des cautionnements de soumission (ou provisoires), de restitution d'avance, de bonne fin, de retenue de garantie.... exigés au titre de marchés à l'étranger

Damane Capital Risque : Garantie des apports en fonds propres ou quasi fonds propres

Dev Industrie : Cofinancement avec les banques des programmes d'investissement des entreprises industrielles

FOPEP : Produit de cofinancement destiné à la promotion de l'enseignement privé

Mezzanine Export : Prêt participatif jumelé à un prêt bancaire dédié à l'investissement des entreprises exportatrices

RENOVOTEL : Produit de cofinancement destiné à la rénovation des unités d'hébergement touristique

MDM Invest : Produit dédié au financement des projets d'investissement promus par les Marocains Résidant à l'Etranger

FODEP : Fonds de dépollution industrielle

FOMAN : Fonds National de Mise à Niveau

FOGAM : Fonds de garantie pour la mise à niveau

Emergence Invest : Fonds de fonds ayant pour objet de prendre des participations dans des Fonds de capital investissement Publics-Privés

FGIC : Fonds de Garantie des industries culturelles

FOGARIM : Garantie des prêts destinés au logement au profit des Populations à revenu Modeste ou non Régulier

FOGALOGÉ : Garantie des prêts destinés au logement au profit de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Etranger

FOGALEF : Fonds de Garantie des prêts destinés au logement au profit du personnel de l'éducation-formation

Enseignement Plus : Fonds de garantie des prêts aux étudiants des instituts et écoles supérieurs de l'enseignement privé

TPME : Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise

TPE : Très Petite Entreprise

MEJ : Mise en Jeu de la garantie

PNB : Produit Net Bancaire

OPCVM : Organismes de placement collectif en valeurs mobilières.